



Conférences offertes

Voici quelques-unes des conférences qu'offre Ledjit partout en Amérique du Nord, en anglais et en français. Si vous avez une ou des causes particulières, nous pouvons nous en inspirer pour monter une présentation sur mesure qui vous interpellera davantage. Le coût moyen desdites conférences est de 1500\$/heure ou 2700\$/2 heures, ce qui inclut la préparation, la présentation et le déplacement (50Km). Des forfaits spéciaux sont disponibles pour des demi-journées, journées entières et semaines de formation.

Les sujets identifiés visent des conférences d'une durée d'environ 1 heure qui peuvent être cumulés pour constituer des présentations sur mesure.

Preuve électronique (e-discovery):

- a. Introduction : les différences entre le papier et le document électronique
- b. Meilleures pratiques et règles applicables
- c. L'obligation de préservation au Québec
- d. La collecte de données avec ou sans enquête judiciaire (forensic)
- e. Réduire les coûts de l'administration de la preuve électronique
- f. De quel support et connaissances vos clients ont-ils besoin ?
- g. Internaliser l'administration de la preuve électronique

Logiciels de soutien au litige (LSL):

N.B. L'ensemble des présentations susdites peuvent être offertes sur la plate-forme de votre choix :

Caseologistix	Clearwell
Concordance	FTK
Ringtail	Summation
Trial Director	Verdical

- a. Introduction aux bénéfices des LSL
- b. Les pré-requis à l'usage des LSL
- c. Travailler avec les notes sténographiques
- d. Maîtriser la reconnaissance de texte
- e. Une pluie d'hyperliens
- f. Théorie de la cause électronique
- g. 60 trucs en 60 minutes
- h. Le procès électronique

Les technologies et l'avocat:

- a. Travailler sans papier
- b. Comment fidéliser les clients grâce aux technologies
- c. Multiplier votre efficacité par 2 grâce aux technologies
- d. Introduction à
 - i. la documentation électronique
 - ii. la numérisation
- e. Intra vs extranet
- f. Le courriel : sécuritaire ?
- g. Notions de base en chiffrement
- h. Téléphone filaire, cellulaire, voix sur protocole IP ou rencontre en personne
- i. Web2.0 pour juristes
- j. 60 sites web en 60 minutes

La gestion de l'information:

- a. Réduire le volume et les coûts liés à la conservation de l'information
- b. Détruire tout ce que l'on peut
- c. Collaborer pour offrir une plus-value
- d. La gestion des dossiers
- e. Les logiciels de gestion documentaire
- f. Les politiques de conservation et le calendrier d'échéances
- g. Les politiques de transfert (numérisation et impression)

Pour vous tenir à l'affût des prochaines conférences offertes publiquement ou de celles offertes par le passé, de même que des commentaires formulés par certains participants, rendez-vous sur le site de [Ledjit](#) sous la section « [conférences](#) ». Pour plus d'informations, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

Au plaisir !

